

## Journée de formation continue

Mardi, 25 juin 2024, 09h00 - 16h00

Hôtel De la Paix, av. Benjamin-Constant 5, 1003 Lausanne

### Programme

08h30	Café et croissants	
09h00	Accueil	Brenda Duruz
09h05	<b>Les placements du point de vue juridique</b>	<b>François Rayroux</b> <i>Lenz&amp;Staehein</i>
-		
10h20	<b>Actualités et perspectives de la CHS PP</b>	<b>Laetitia Raboud</b> <i>Directrice CHS PP</i>
	PAUSE	
10h50	<b>La prévoyance professionnelle l'année de la votation</b>	<b>Yves-Marie Hostettler</b> <i>ASIP</i>
-		
11h50		
	PAUSE DE MIDI	
13h05	<b>Fonds patronaux et jurisprudence récente</b>	<b>Anne Troillet</b> <i>Etude Troillet Meier Raetzo</i>
-		
14h35	<b>Travail de diplôme "Application de triangles de développement dans le domaine de la prévoyance"</b>	<b>Timothée Maurer</b> <i>Pittet Associés SA</i>
	PAUSE	
14h55	<b>Responsabilité de l'expert, du Conseil et couvertures possibles</b>	<b>Pascal Clerc</b> <i>Kessler &amp; CO AG</i>
-		
15h55	<b>Informations du comité</b>	<b>Emmanuel Vaclair</b> <i>Comité CSEP</i>
16h00	Mot de clôture	Brenda Duruz

# Informations organisationnelles

## Informations générales

La journée de formation est dotée de 1 point de crédit primaire par heure de formation (max 8 points primaires). Elle se déroulera avec l'assistance technique de l'entreprise Colada SA ([www.colada.biz](http://www.colada.biz)).

## Coûts

500 CHF pour les membres de la CSEP ou EXPERTsuisse

650 CHF pour les autres participants

Pauses, lunch et documentation inclus, prix non soumis à la TVA.

## Inscription

Merci de vous inscrire jusqu'au 4 juin 2024.

Les inscriptions peuvent être effectuées directement via le lien suivant :

[www.csep-formation.ch](http://www.csep-formation.ch)

Si un événement antérieur est encore affiché sur le site web, vous pouvez accéder à l'événement actuel de la manière suivante :

- ouvrir le lien dans une fenêtre incognito, ou
- effacer le cache du navigateur et ouvrir ensuite le site web de manière régulière.

Les inscriptions tardives sont prises en compte sous réserve de disponibilité et moyennant un supplément de frais administratifs de 50 CHF.

En cas d'annulation jusqu'au 18 juin 2024, des frais de dossier de 150 CHF seront facturés. En cas d'annulation après ce délai ou en cas de non-participation, l'entier des frais d'inscription sera facturé. Des participants de remplacement peuvent être annoncés au plus tard jusqu'au 18 juin 2024.

Après réception de votre inscription, vous recevrez une confirmation d'inscription avec un code d'accès personnel (les informations importantes de la manifestation ainsi que les présentations y seront disponibles) et séparément une facture. La confirmation d'inscription vaut comme inscription définitive.

Indication concernant la confirmation d'inscription :

L'expéditeur du courriel apparaîtra ainsi : CSEP Formation Continue <noreply@colada.biz>

Prière de contrôler vos dossiers de spam en cas d'absence de confirmation. Si celle-ci ne vous parvient pas, veuillez contacter [CSEP@colada.biz](mailto:CSEP@colada.biz) ou +41 52 632 05 58.